

Procès-verbal n°10

SAISON 2022/2023

BUREAU EXECUTIF

Approuvé par le Comité Directeur du 13/03/2023

Réunion du mardi 10 janvier 2023 en visio

<u>Présents</u> :	Monsieur	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline	Secrétaire Générale Adjointe
		CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale
	Messieurs	ALORO Jean-Paul	Trésorier Adjoint
		MICHEL Claude	Trésorier
<u>Invités</u> :		PRIGENT Arnaud	Vice-Président
	Messieurs	MOLINARIO Yves	Pdt CRS
		VAURETTE Vincent	Pdt CRA
<u>Assiste</u> :	Madame	DELAMARE Sandrine	Directrice
<u>Excusés</u> :	Messieurs	KHEMIRI-LEVY Karim	Vice-Président
		PILARD Olivier	Vice-Président

Ouverture de séance à 20H15

Triste nouvelle que celle du décès brutal d'E. LONGEPE. Une lourde perte pour le monde du Beach et tous ceux qu'il avait aidés ou formés au cours de ces nombreuses années de dévouement à la cause. Il avait travaillé bénévolement pour la Ligue à plusieurs reprises sur les CRE Beach et les formations. La Ligue s'associe à la peine de ses proches.

1) Infos diverses

- Nous avons dépassé les 26100 licences payantes.
- Les candidatures sur le poste ADD Outdoor sont nombreuses ((27). C'est encourageant et permet d'imaginer une prise de poste rapide. Le mode opératoire du recrutement a été modifié, ce qui a permis cet afflux de candidatures.
- Le versement des AAL a été effectué. L'augmentation du nombre de licenciés nous est favorable.
- Le Président et quelques membres du BE auront une réunion de travail à la FFVolley sur les grandes organisations à venir, dont le Paris Beach Pro Tour. Cela permettra notamment de réaffirmer la volonté d'envisager la participation Ile de France à cet événement (Ligue, Comités, clubs Pro).

2) Migration du site internet

Pour une meilleure ergonomie la migration sur Wordpress du site internet avait été actée. Elle devrait être effective semaine 3. La formation de notre Chargée de communication, M. PAUZIER, du 5/01 n'a pas été possible, autre date à fixer, peut-être le 16/01.

Nous n'avons pas signé de devis de maintenance vis-à-vis du prestataire qui a travaillé sur cette migration. Ayant dorénavant une webmaster salariée, en fonction des besoins qui pourraient se faire sentir à l'usage, le choix d'une maintenance et de son prestataire sera envisagé.

3) Récompenses de fin de saison

T. BOUGHERBAL a listé précisément le nombre d'équipes tant jeunes que seniors qu'il faudrait récompenser – en augmentation bien sûr par rapport à l'an passé -. Il faudra interroger le Beach pour connaître leurs besoins (récompenses et textile – débardeurs ? -).

Echanges sur le nombre d'équipes de chaque tableau à récompenser et comment, ti-shirts, médailles, coupes, goodies... Les récompenses doivent aussi intégrer les organisateurs. Prendre en compte l'ensachage des récompenses et une éventuelle livraison directe depuis le fournisseur.

Concernant le textile, il faut trouver un slogan fort autour des JOP dans l'esprit du « En route pour 2024 ». Quant au graphisme, essayer de trouver quelque chose de porteur également. Se reposer la question des sacs à dos et des gourdes qu'on a beaucoup offerts, trouver « la » bonne idée autre ? Accord sur le fait de faire quelque chose de qualitatif et valorisant plutôt que du quantitatif bas de gamme.

Il faudra sur le textile proposer aux clubs qui seraient intéressés de pouvoir commander en même temps que la Ligue tout en griffant les articles à leur logo.

La CRS va travailler le sujet semaine 3 avec Marion. Elle affinera les nombres, budgétisera et demandera des devis. La logistique coupes/médailles est énorme et nécessitera de mobiliser tous les salariés, voire des bénévoles. Tout commander en amont aux fournisseurs induit bien sûr des coûts supplémentaires. Sinon intégrer ces montages de stickers et autres tours de cou dans les demandes de devis (avec et sans).

JP. ALORO, Y. MOLINARIO et M. PAUZIER sont en charge du suivi.

4) Arbitrage

4.1 Formations et suivi

Le Président a demandé à la CRA un état des lieux exhaustif, reprenant le nombre de ses formateurs et superviseurs, le nombre de ses arbitres jeunes et adultes, des formations FDME ou Arbitrage, en vue de proposer un plan d'actions 23/24 et au-delà.

Un certain nombre de constats font en effet état :

- d'un grand nombre de marqueurs formés mais qui pour nombre d'entre eux sont aussi joueurs et donc indisponibles au moment des compétitions avec les nécessités d'arbitrage ;
- d'un nombre insuffisant d'arbitres. Le constat de soucis disciplinaires en augmentation peut aussi être corrélé en partie au manque d'encadrement de certaines compétitions. Pour autant la formation arbitrale s'en tient essentiellement aux lois du jeu et ne prend pas en compte cette gestion « des autres » qui devient prégnante. Il y a là des pistes à suivre. Un certain nombre de visios pendant le confinement étaient très réussies. Il faudrait reprendre des tutos ;
- tous les 6 mois, des visios à thèmes sont faites afin d'assurer la formation continue des arbitres. Force est de constater que malgré nos plus de 150 arbitres franciliens, ces visios n'ont réuni qu'entre 6 et 15 personnes.
- d'un manque de suivi des arbitres formés dont certains au bout de quelques années finissent par abandonner par manque de lien avec le « milieu ». Il faut indiquer que ces arbitres ne demandent pas de supervision ni à progresser dans l'arbitrage.
- d'un manque de désignation des arbitres jeunes qui devraient être davantage utilisés sur les Coupe de France jeunes ou sur les championnats et CIF. Les clubs doivent également être sensibilisés à l'intérêt qu'ils auraient à en former et les mettre en action...
- d'une méconnaissance flagrante de la part de certains joueurs, capitaines, coaches, dirigeants des risques disciplinaires encourus lorsqu'ils dérapent. Ils ne connaissent pas la grille des sanctions en matière disciplinaire. Celles-ci sont cependant davantage faites pour le fédéral et leur lourdeur s'avère très sévère pour les premiers niveaux de compétition, insuffisamment pédagogiques. Un ajout de formations arbitrales et à la citoyenneté pourraient y être adjointes.
- de nouveaux publics non formés (nouveaux coaches/parents, jeunes capitaines etc) qui auraient tout bénéfice à suivre une formation rapide avec des contenus allégés mais suffisants pour qu'ils encadrent les compétitions de WE ou soient sur l'aire de jeu avec un petit bagage.

Il conviendrait donc :

- de mettre en ligne des tutoriels de formation
- de travailler à des formations marque et arbitrage allégées

- voir si les indemnités suffisent ou s'il faut les revaloriser ou en imaginer de nouvelles pour être davantage incitatifs
- de former davantage de formateurs et superviseurs pour multiplier les formations
- de chercher toutes les ressources au sein des territoires pour avoir davantage de candidats (FFSU, UNSS...)
- d'étudier les vœux qui pourraient être proposés en AG fédérale afin d'ajouter des formations à vertus pédagogiques.

Il faudra que ce Plan Arbitrage soit présenté au Bureau du 17 avril pour une validation par le Comité Directeur d'avant AG.

4.2 Autonomie des Comités départementaux

Sachant que les Comités ont en charge a priori formation théorique et validation pratique, ils pourraient aussi récupérer les examens théoriques comme c'était le cas auparavant. Sachant par ailleurs a formation FDME est bien plus simple et rapide qu'autrefois avec la feuille papier. Cela donnerait plus de souplesse à l'organisation des formations. Dès l'instant que leurs formateurs sont validés par la CRA, cela ne devrait pas être un souci. Voir s'il est possible de récupérer également de la souplesse pour organiser localement l'examen théorique s'il n'y a pas d'injonction de la FFVolley. Le soutien de la CRA restant bien sûr acquis pour les Comités en difficulté.

5) Formations

5.1 Formations allégées

Suite à des constats sur le terrain et sur un certain nombre de dossiers en Discipline ce début d'année, il paraît manifeste qu'il serait bienvenu de mettre l'accent sur des formations allégées permettant aux « gens de terrain » qu'ils soient coaches, capitaines, jeunes dirigeants, parents... d'être moins démunis quant au managérat tous les WE et également avertis des risques encourus en cas de « dérapages ».

Ces formations allégées s'attèleraient au sens large aux règles de l'arbitrage, au coaching etc et permettraient de mieux responsabiliser les personnes. Réfléchir aux contenus et à la façon de les dispenser.

Des contacts à raviver en STAPS. Voir quelles équivalences proposer si c'est possible et comment amener des étudiants vers le VB. Un état des lieux est en cours qui montre de fortes disparités entre les facultés.

5.2 Formation Colosse aux Pieds d'Argile pour les cadres

Réfléchir à faire entrer cette formation dans les pré-requis pour faire partie de l'ETR.

5.3 Formations diverses

Deux formations Initiateur début mai seront assurées par JM. DUVETTE, l'une au CREPS, l'autre dans le nord de la Région Parisienne.

Des formations Volley Santé (lieu à définir) et Volley Assis (à Conflans) en prévision (1er niveau).

Mettre la FFSU dans la boucle de ces informations.

6) 5000 équipements de proximité

Le dispositif de l'ANS s'est généralisé à tous les lieux sans restrictions. Ce sont les DRAJES qui pilotent localement. Elles sont en lien avec les collectivités territoriales intéressées. Les clubs ou Comités s'ils ayant un projet doivent donc se mettre en lien avec leur Mairie.

Il serait bien que la Ligue soit au courant de tous les projets et en ait le suivi.

7) Demande de vidéos support pour aider les clubs

Il s'agit d'une suggestion pour faire comme à la FF de Golf. La DTN est déjà sur ce sujet. Ce sont des vidéos supports, des tutos qui seront en accès libre sur le site fédéral.

8) Accroissement de la violence dans les championnats IDF

En lien avec le point 5.1, proposition d'organiser une visio de sensibilisation à ces soucis en augmentation, pour tous les clubs, dirigeants (responsables de salle ou non) et entraîneurs. Sébastien va réfléchir très vite sur le contenu d'un webinaire. Notre image de sport de non contact, fair play, non violent... doit être conservée.

Cela passe aussi par former davantage d'arbitres et de superviseurs, pas seulement sur les lois du jeu mais également sur les comportements auxquels ils peuvent être amenés à faire face. On pourrait solliciter des arbitres « à la retraite » pour aider et apporter leur expérience.

La FFVolley devrait aussi former les membres qui font partie des Commissions de Discipline. Sa grille de sanctions disciplinaires devrait intégrer des outils pédagogiques tels que formations Arbitrage ou à la Citoyenneté... Faire un vœu pour l'AG fédérale.

9) Divers

Regret qu'il n'y ait pas eu plus de monde sur le derby féminin Levallois/Stade Français St Cloud (176 personnes). Peut-être la date n'a-t-elle pas aidé. Réfléchir à mieux valoriser le volley féminin.

Prochain Bureau le 17/01 suite au repas avec les salariés et avant la Sensibilisation de Colosse aux Pieds d'Argile à 20H pour le Comité Directeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H40

S. GONCALVES-MARTINS
Président

B. CERVETTI
Secrétaire de séance